

Places de départ par région

Championnats Suisses Juniors 2026/2027

Délai pour la confirmation/le retrait officiel pour les catégories M16-M23 : **lundi 2 novembre 2026, 23h59**
→ à nsm@volleyball.ch

association régionale

Confirmation ou retrait des places pour les CHSJ dans les catégories M16 – M23

- En cochant « Oui », l'association régionale confirme qu'au moins une équipe de sa région participera aux CHSJ dans la catégorie correspondante.
- Indiquez dans la colonne suivante **le nombre maximal d'équipes de la région qui souhaitent participer aux CHSJ**. Si la région indique plus d'équipes que celles qui lui ont été attribuées, ces équipes seront prises en considération en cas de retrait d'autres associations régionales. Il n'y a aucune garantie que d'autres équipes seront prises en considération, la répartition des places disponibles se faisant sur la base du classement sur trois ans de la catégorie correspondante.
- Dans la colonne suivante, veuillez indiquer le nombre d'équipes par catégorie qui ont participé aux qualifications régionales. Cette information permet à la CRI d'évaluer s'il est nécessaire d'augmenter le nombre de participants aux CHSJ dans d'autres catégories.
- En cochant « Non », l'association régionale confirme **qu'aucune** équipe de sa région ne participera aux CHSJ dans la catégorie correspondante. La région renonce ainsi à toutes les places qui lui ont été attribuées.

Catégorie	Genre	Oui, nous participons	Nombre maximal d'équipes souhaitant participer aux CHSJ	Nombre d'équipes à la qualification régionale pour la participation aux CHSJ	Non, nous ne participons pas
M16	Femmes	☐			☐
M18	Femmes	☐			☐
M20	Femmes	☐			☐
M23	Femmes	☐			☐
M16	Hommes	☐			☐
M18	Hommes	☐			☐
M20	Hommes	☐			☐
M23	Hommes	☐			☐

Remarque : chaque club ne peut inscrire qu'une seule équipe par catégorie. Chaque région a droit à une place pour les CHSJ dans chaque catégorie, à l'exception de la région Berne-Soleure qui a droit à deux places. De plus, la région du vainqueur de l'année précédente dans la catégorie correspondante a droit à une place supplémentaire. Pour la saison 25/26, la CRI a augmenté le nombre de participants au CHSJ dans la catégorie M16 à 48 équipes au maximum. Le nombre de places attribuées par région est défini dans le document « Aperçu des places de départ ».

Remarques :

Places par région

Championnats Suisses Juniors 2026/2027

Délai pour la confirmation/le retrait des places dans les catégories SAR: **lundi 2 novembre 2026, 23h59** et M14 : **lundi 16 novembre 2026, 23h59**.

→ à nsm@volleyball.ch

association régionale

Confirmation ou retrait des places pour les CHSJ dans la catégorie SAR (M17)

- En cochant « Oui », la région confirme qu'une équipe sélectionnée de sa région participera.
- En cochant « Non », la région confirme qu'aucune équipe ne participera.

Catégorie	Ggenre	Oui	Non
SAR	Femmes	☐	☐
SAR	Hommes	☐	☐

Attention : les demandes de dérogation pour les joueurs/joueuses titulaires d'une licence d'origine dans une autre région doivent être adressées à Swiss Volley avant le **mercredi 24 février 2027**. La CRI statuera sur ces demandes.

Confirmation ou retrait des places pour les CHSJ dans les catégories M14

- En cochant « Oui », l'association régionale confirme qu'au moins une équipe de sa région participera aux CHSJ.
- **Dans la colonne suivante, veuillez indiquer le nombre maximal d'équipes de la région qui souhaitent participer aux CHSJ.** Si la région indique plus d'équipes que celles qui lui ont été attribuées, ces équipes seront prises en considération en cas de retrait d'autres associations régionales. Il n'y a aucune garantie que d'autres équipes seront prises en considération, la répartition des places disponibles se faisant en fonction du nombre de licences de la région.
- Dans la colonne suivante, veuillez indiquer le nombre d'équipes par catégorie qui ont participé aux qualifications régionales. Cette information permet à la CRI d'évaluer s'il est nécessaire d'augmenter le nombre de participants aux CHSJ dans d'autres catégories.
- **En cochant « Non », l'association régionale confirme qu'aucune équipe de sa région ne participera aux CHSJ dans la catégorie U14. La région renonce ainsi à toutes les places qui lui ont été attribuées.**

Catégorie	genre	Oui, nous participons	Nombre maximal d'équipes souhaitant participer aux CHSJ	Nombre d'équipes à la qualification régionale pour la participation aux CHSJ	Non, nous ne participons pas
M14	Filles	☐			☐
M14	Garçons	☐			☐

Remarque : une seule équipe par club par genre est autorisée à participer. Chaque région a droit à une place pour les CHSJ M14. Selon l'art. 226, al. 2, du RV, l'organisateur-trice peut aligner une équipe par genre. Le nombre de places supplémentaires par région est déterminé en fonction du nombre de licences (date butoir : 02.11.2026). Le nombre de places attribuées par région est défini dans le document « [Aperçu des places de départ](#) ».

Remarques :